



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 5 JUIN 2019

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac dûment convoquée et tenue au restaurant Maman Fournier de Trois-Rivières, ce **5^e jour du mois de juin deux mille dix-neuf**, à dix-huit heures trente, formant quorum sous la présidence de M. Mario Tessier, en remplacement de M. Marc-André Pelletier, sont présents :

PARENTS

Mme Éloïse Charbonneau
Mme Julie Arseneault
M. Marc-André Pelletier
Mme Amélie Grenier
M. Marc Desaulniers
Mme Stéphanie Austin
Mme Mélanie Paquette
M. Bruno St-Maurice
(Substitut)

ENSEIGNANTS(ES)

Mme Nancy Héon
Mme Vicky Grenier
Mme Mélissa Tremblay
M. Maxime Projean
Mme Billie Arcand
M. Christian Hamelin

SPÉCIALISTE

PROFESSIONNEL

SOUTIEN

Mme Isabelle Duguay
SERVICE DE GARDE
M. Jean-François Beaudoin

INVITÉS

M. Gilles Isabelle
(commissaire)
Mme Annie Lemieux
O.P.P
Mme Julie Arseneault

LE DIRECTEUR

M. Mario Tessier

DIRECTRICE ADJOINTE

Mme Catherine Moreau

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Simon Allaire
M. François Bélisle

1. BIENVENUE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

M. Mario Tessier souhaite la bienvenue et vérifie le quorum, il y a quorum.

M. Mario fait la lecture d'un message de remerciements aux parents en lien avec son départ.

Mme Julie fait la lecture d'un message de Mme Brigitte Carrier, la prochaine directrice.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent à cette séance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ajout de deux points à l'ordre du jour, c'est-à-dire, 6.9 Sorties et 6.10 Choix du fond pour la photo l'an prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Austin, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

153-CE-05-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 5 JUIN 2019

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE AU PAVILLON BEAU-SOLEIL LE 7 MAI 2019 (ANNEXE)

CONSIDÉRANT QUE la direction de l'école a fait parvenir à tous les membres du conseil d'établissement dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Paquette, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

154-CE-05-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 MAI 2019

M. Mario Tessier parle de l'horaire (voir point 6.7).

6. PROJETS

6.1 Budget (annexe)

CONSIDÉRANT QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école Pointe-du-Lac doit adopter et transmettre à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 20 19-2020;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par la commission scolaire à ce jour;

CONSIDÉRANT les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Éline Charbonneau, membre du conseil d'établissement, que le budget 2019-2020 de l'école Pointe-du-Lac soit adopté et transmis à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté et dont une copie est annexée à la présente comme en faisant partie intégrante.

155-CE-05-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Résolution fonds à destination spéciale (remis sur place)

CONSIDÉRANT QU'un courriel sera envoyé aux membres du conseil d'établissement lorsque tout l'argent sera reçu. (pour les CD, les cannettes en maternelle, l'entreprise de M. Christian, etc.)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Amélie Grenier, membre du conseil d'établissement, d'adopter la résolution de fonds à destination spéciale par courriel.

156-CE-05-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC

COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE 5 JUIN 2019

6.3 Reddition de compte plan d'action violence et intimidation (remis sur place)

CONSIDÉRANT QUE M. Mario explique la reddition de compte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence;

CONSIDÉRANT QUE les parents proposent de définir les types de violence;

CONSIDÉRANT QUE les parents proposent de faire un « banc de l'amitié » pour les enfants plus inhibés, où pour ceux qui se sentent seuls.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît St-Maurice, membre du conseil d'établissement, d'approuver la reddition de compte plan d'action violence et intimidation telle que présentée.

157-CE-05-06 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Listes de fournitures scolaires (annexe)

CONSIDÉRANT les listes de fournitures scolaires présentées aux membres;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vicky Grenier, membre du conseil d'établissement, d'approuver les listes de fournitures scolaires telles que présentées.

158-CE-05-06 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Date de l'assemblée générale : le jeudi 12 septembre 2019

CONSIDÉRANT QUE la date de l'assemblée générale est annoncée pour le 12 septembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Paquette, membre du conseil d'établissement, d'approuver la date officielle de l'assemblée générale du conseil comme étant le jeudi 12 septembre 2019.

159-CE-05-06 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Projet éducatif (remis sur place)

CONSIDÉRANT QUE le projet éducatif est présenté sur place aux membres du conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Beaudoin, membre du conseil d'établissement, d'adopter le projet éducatif tel que présenté.

160-CE-05-06 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 5 JUIN 2019

6.7 Horaire de l'école : modifications (remis sur place)

Si le ministre annonce qu'il n'y a pas de modifications dans la Loi, l'horaire de l'an prochain restera le même que cette année. Si nous avons l'obligation du 2 fois 20 minutes de récréation, le nouvel horaire sera instauré.

6.8 Boulangerie Guay

CONSIDÉRANT QUE la direction annonce que nous gardons le même traiteur pour l'an prochain;

CONSIDÉRANT les points suivants qui seront à améliorer;

- À Notre-Dame, possibilité d'apporter les repas à l'école directement.
- Il faut améliorer la fluidité de la file à la cafétéria;
- Une baisse des prix est demandée.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Amélie Grenier, membre du conseil d'établissement, d'approuver le maintien du service de traiteur avec la Boulangerie Guay, avec demande d'amélioration aux points énumérés ci-haut.

161-CE-05-06

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.9 Sorties de dernière minute

CONSIDÉRANT les sorties de dernière minute suivantes :

- Maternelle : 10-11-12 juin au Moulin Seigneurial
6 juin Île St-Quentin
13 juin Visite 1^{re} année;
- 4^e année : Piscine pour Mme France et Mme Kathleen (date à venir);
- 5^e année : M. David et M. Maxime 18 et 19 juin au H₂O;
- 6^e année : M. Christian Laser tag (date à venir);
- 4^e et 5^e année : Mmes Manon, Mélissa et Nathalie C. Orchestre symphonique à l'Académie les Estacades, le 4 juin.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Amélie Grenier, membre du conseil d'établissement, d'approuver les sorties de dernière minute telles que présentées.

162-CE-05-06

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.10 Choix de décorS pour les photos scolaires Misskit

CONSIDÉRANT QU'il est proposé aux membres les choix de décor suivants, pour les photos scolaires :

À Beau-Soleil :

Choix #1 : Page 6, photo de droite (pour les grands);
Page 4, photo de gauche (pour les petits).

Choix # 2 : En cas de pluie, page 4, photo de gauche (pour les petits);
En cas de pluie, page 7, photo de droite (pour les grands).

Choix photo de groupe : page 8, photo de droite.



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 5 JUIN 2019

À Notre-Dame :

Choix # 1 : Page 6, photo de droite;
Page 5, photo de gauche.

Choix # 2 : En cas de pluie, page 4, photo de gauche.

Choix photo de groupe : page 6, photo de gauche.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Amélie Grenier, membre du conseil d'établissement, d'approuver les choix de décor tels que présentés ci-haut.

163-CE-05-06

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. AUTRES SUJETS

7.1 Vie de l'école

- Spelling bee
- Chorale du 12 juin avec Mme Nathalie R. et Mme Renée M.
- CD avec M. Guillaume G. et Nathalie R.
- Journée de la culture par le conseil d'élèves le 19 juin
- Plusieurs sorties en fin d'année

8. RAPPORTS

8.1 Service de garde

Record d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2019-2020.

Défi : le soir, lorsque les parents récupèrent leur enfant, améliorer le temps que ça prend car c'est trop long.

8.2 Trésorerie

Aucun commentaire n'est apporté à ce point.

8.3 Participation des parents bénévoles

Plusieurs parents bénévoles seront présents afin d'aider pour le spectacle de fin d'année de la chorale du 12 juin.

Les parents ont également aidé au lancement de l'album le 3 juin dernier.



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 5 JUIN 2019

8.4 Comité de parents

Le président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a parlé du lancement de l'album « Le Phare ».

Mme Massé a parlé d'un projet éducatif.

Il a été question d'investissement en robotique.

Mme Élyse Giacomo a parlé du nouveau protecteur de l'élève; M. Guy Aublet.

9. CORRESPONDANCE

Le sujet du calendrier scolaire est abordé à ce point.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Message de Mme Stéphanie : Elle demande pourquoi l'école n'était pas présente au gala RSEQ. M. Mario l'explique en faisant référence aux valeurs de l'esprit sportif qui sont mis de l'avant à notre école.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Julie Arseneault, membre du conseil d'établissement, d'adopter la levée de la rencontre à 20 h 52.

164-CE-05-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MONSIEUR MARIO TESSIER
DIRECTEUR ÉCOLE POINTE-DU-LAC

MONSIEUR MARC-ANDRÉ PELLETIER
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

MADAME JULIE ARSENEAULT
SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT